

**POLE TRAVAUX ET DEVELOPPEMENT DURABLE****Service Pilotage Opérationnel des Projets
et Développement Durable****N/Réf. : SA/ME/SB/MM/CL-147.25 – N° 2025A/5039***Affaire Suivie par Marion Muselet*

Tél. 04 90 60 84 05

ANTICIPE PAR MAIL**Services de l'État en Vaucluse**

DDPP-SPRT

« Consultation publique –

4M Provence Route »

84905 AVIGNON CEDEX 9

**Objet : Avis de la Commune de Carpentras sur la
demande d'Autorisation Environnementale de la
société 4M PROVENCE ROUTE**Carpentras, le **09 SEP. 2025**

Monsieur le Préfet,

La société 4M PROVENCE ROUTE a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale relative au projet de renouvellement de la carrière dite de "Sainte-Marie" sur la commune de Pernes-les-Fontaines.

Conformément à l'article R.181-18 du Code de l'Environnement, l'avis de la Collectivité est demandé au plus tard dans les 15 jours suivant la fin de la consultation.

Le Conseil Municipal ne pouvant donner son avis dans les délais impartis, je vous adresse par la présente la position de la Commune de Carpentras.

A la lecture du dossier transmis, la Commune de Carpentras émet **un Avis Favorable** à cette demande.

Vous remerciant de porter la présente au dossier de consultation au public, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.



Le Maire,

Serge Andrieu